

Master :

M1 MEEF Biotechnologies : Santé Environnement

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré



I Description de la formation :

Objectifs généraux de cette mention

Cette formation s'adresse aux étudiantes et étudiants, ou toute personne souhaitant reprendre ses études, ayant un diplôme universitaire Licence ou équivalent. Accessible également par une validation des acquis personnels et professionnels(VAPP) justifiant d'un BAC + 2 avec 5 années d'expérience professionnelle.

Le Master MEEF mention 2nd degré parcours Biotechnologiesoption BGB ou BSE vise l'acquisition de compétences exigées par le métier de professeur en lycée professionnel ou technologique. Cette formation, fondée sur une approche par compétences, est organisée sur les deux années de M1 et M2 et vise à développer plusieurs dimensions : polyvalence disciplinaire et pédagogique, préparation à l'exercice professionnel et initiation à la recherche.

Ce master permet de :

- renforcer les connaissances disciplinaires indispensables à toute future ou futur professeur ;
- se préparer au métier par le développement de compétences-métier en didactique, en pédagogie et de connaissances relatives aux processus d'apprentissage des élèves ;
- se confronter aux réalités du métier à travers différentes périodes de stage ;
- acquérir une culture à et par la recherche.

La formation intègre également la préparation aux concours de recrutement qui ont lieu à la fin de la seconde année.

La formation est assurée par des équipes pédagogiques pluri-catégorielles : enseignantes et enseignants de l'Inspé, à temps partagé entre l'université et le lycée, formateurs et formatrices de l'Education nationale, ainsi que des partenaires intervenant dans le champ éducatif.

Le caractère pluriel de ces équipes, ainsi que la qualité et l'actualité de leur expertise, issue de leur pratique, permettent d'assurer, en situation, une formation en phase avec l'exercice du métier.

I Modalités d'accès :

Conditions d'admission

En Master 1

- Titulaires d'une licence de la discipline correspondant à une option du master (Biotechnologies ou Sciences et Techniques Médico-Sociales) ;

- Candidats admis en dispense de titre après avis de la commission pédagogique sur dossier ;

- Candidats pouvant bénéficier d'une VAP (Validation des Acquis Personnels).

En Master 2

- Étudiants en formation initiale, ayant validé le M1 MEEF Biotechnologies option santé, environnement.

- Candidats en reprise d'étude ayant déjà validé un M1 ou pouvant bénéficier d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) après examen du dossier.

Conditions d'accès :

Niveau de recrutement : BAC +3

Niveau de sortie : BAC +5

Conditions d'admission En Master 1

- Titulaires d'une licence de la discipline correspondant à une option du master (Biotechnologies ou Sciences et Techniques Médico-Sociales) ;
- Candidats admis en dispense de titre après avis de la commission pédagogique sur dossier ;
- Candidats pouvant bénéficier d'une VAP (Validation des Acquis Personnels).

En Master 2

- Étudiants en formation initiale, ayant validé le M1 MEEF Biotechnologies option santé, environnement.

- Candidats en reprise d'étude ayant déjà validé un M1 ou pouvant bénéficier d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) après examen du dossier.

Contacts :

Responsable(s) de la formation (informations pédagogiques) :

CHLOE GUILLOT

Contact scolarité (inscription) :

ROMAIN CARNEVALI : romain.carnevali@univ-lyon1.fr

Lieux principaux d'enseignement :

- Lyon 4ème La Croix Rousse (site de l'INSPE)
- Villeurbanne - La Doua

Poursuites d'études :

Les concours de recrutement

Les concours de recrutement sont tous organisés à partir d'un cadre commun comportant des épreuves écrites d'admissibilité et des épreuves orales d'admission.

Epreuves d'admissibilité

-
2 épreuves écrites sur les connaissances et la culture disciplinaires.

Epreuves d'admission

- 1 épreuve pratique suivie de la présentation d'une leçon devant un jury

-
1 épreuve sur dossier avec entretien avec le jury

Chaque année, le nombre de postes offerts aux concours est fixé par le Ministère de l'Education nationale.

Se renseigner sur www.education.gouv.fr rubrique concours, emplois, carrières.